

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 187/2022

Aux Etablissements JOGRASY

Après avoir reçu le contrat du marché n° MDNAC/CAB/024/2022, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants, pour un montant total hors taxe de dollars américains six millions huit cent quarante-un mille trente-quatre, quarante-huit centimes (USD 6 841 034,48) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 25/07/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M. YUMBA
Directeur Général a.i.